

COMMENT DIFFUSER UNE NOUVELLE ?

Mise à jour : septembre 2021

Comment diffuser une nouvelle?

Vous lancez un nouveau programme ? Votre équipe de basketball est championne du Québec ? Un de vos élèves ou un enseignant reçoit un prix prestigieux ? Vous souhaitez inviter le public à assister à la production de vos élèves du programme théâtre ? Voici quelques moyens de faire connaître votre nouvelle.

L'art de préparer un communiqué de presse

Le communiqué de presse est un outil de base en communication encore largement utilisé. Il sert à annoncer une nouvelle, quelque chose de nouveau qui est d'intérêt pour des gens extérieurs à l'école.

Voici quelques règles de base pour rédiger un communiqué efficace.

- ◆ Assurez-vous de la qualité du Français.
- ◆ Soyez brefs et composez des phrases courtes (sujet, verbe complément). En général, les phrases ne devraient pas dépasser deux lignes. Un paragraphe ne devrait pas avoir plus de 6 lignes.
- ◆ Tenez-vous-en à votre nouvelle. On est tenté de tout mettre dans son communiqué, mais il ne faut pas submerger les journalistes d'informations. Trop d'informations tuent l'information. Comme le disait si bien Saint-Exupéry : « **Il semble que la perfection soit atteinte non quand il n'y a plus rien à ajouter, mais quand il n'y a plus rien à retrancher** ».
- ◆ Trouvez un titre accrocheur. Au besoin, ajoutez un sous-titre.
- ◆ Inscrivez la ville et la date.
- ◆ L'essentiel doit se trouver dans le titre et le premier paragraphe. On doit y trouver des réponses aux cinq questions suivantes : **Qui? Quoi? Quand? Où? Comment?**
- ◆ Il est recommandé d'inclure une citation du porte-parole (généralement le directeur général ou le responsable du projet). Il est aussi possible d'inclure deux citations. Par exemple, dans le cas où un enseignant a créé une application, il peut être intéressant qu'il résume en quelques mots ce qui l'a motivé, puis d'ajouter une citation du directeur général soulignant l'impact de cette réalisation.
- ◆ Vous pouvez ajouter un hyperlien pour ceux qui souhaitent obtenir plus d'information. L'hyperlien peut référer à votre site Internet, à la page Facebook de l'évènement, à une vidéo sur YouTube, à des photos, ou à un texte plus long.

- ◆ À la fin, insérez un bref paragraphe de présentation de votre établissement. Ce paragraphe figurera à la fin de tous vos communiqués. On le met à jour lorsque nécessaire.

Par exemple :

Le Collège Sainte-Rosalie

Fondé en 1770, le Collège Sainte-Rosalie est un organisme à but non lucratif qui accueille 640 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Notre Collège est reconnu pour son environnement chaleureux et ses taux élevés de persévérance et de réussite scolaire. Il se distingue par l'attention toute particulière apportée à l'épanouissement de chaque élève, son programme de tutorat unique dans la région et la qualité de ses services d'aide aux élèves en difficulté. En 2011, le Collège a remporté le Prix Entrepreneuriat Jeunesse de la Chambre de commerce de Sainte-Rosalie pour son projet de coopérative d'emplois pour les élèves de 16-17 ans.

- ◆ Indiquer les coordonnées de la personne à contacter pour plus d'information :

Rosalie St-Lazare
Directrice des services aux élèves
Collège Sainte-Rosalie
Téléphone : 819-333-3333
stlazareg@csr.qc.ca

- ◆ Un conseil utile : faites-vous relire par 2-3 personnes qui ne sont pas au courant de votre nouvelle afin de voir si c'est clair et surtout **pour s'assurer que la qualité de la langue est impeccable !**
- ◆ Pour en savoir plus sur l'art de rédiger un communiqué de presse, visitez :
<http://www.lestrucsdunjournaliste.com/2009/06/le-communique-de-presse.html#>

L'art de diffuser une nouvelle

Il existe aujourd'hui différentes façons de diffuser une nouvelle. Tout d'abord, on diffuse la nouvelle dans le réseau de son établissement :

- ◆ Dans les actualités de son site Internet.
- ◆ Sur le portail.
- ◆ Sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
- ◆ Dans nos infolettres.

Afin de se simplifier la vie, on utilise le site Internet de son établissement comme plateforme de base, puis on envoie le lien vers la nouvelle sur notre site pour les autres médias de l'établissement.

Ensuite, on utilise une liste de presse qui doit être mise à jour régulièrement. Cette liste, généralement préparée dans un fichier Excel pour faciliter l'envoi, inclut :

- ◆ Nos contacts dans les hebdomadaires locaux.
- ◆ Les journalistes qui s'intéressent à l'éducation, par exemple Marie-Ève Morasse à La Presse, Daphnée Dion-Viens au Journal de Québec, Marco Fortier au journal Le Devoir.
- ◆ Les recherchistes des émissions de radio locale. On privilégie les émissions du matin et du retour à la maison qui ont les plus grosses cotes d'écoute.
- ◆ Pour certaines nouvelles d'envergure, on inclura les recherchistes d'émission de télévision pertinente.
- ◆ Si vous avez des anciens qui travaillent dans les médias, vous pouvez les ajouter à votre liste de presse.
- ◆ Le réseau info éducation [AMEQ en ligne](#) (il faut être abonné).
- ◆ Les actualités du site <https://ecolespriveesquebec.ca/> (outil créé par la FEEP pour les parents qui cherchent une école privée au Québec) et *FEEP en bref* : on fait l'envoi à madame Nadine Jean-Louis à l'adresse lamothen@feep.qc.ca
- ◆ [École branchée](#) diffuse différents articles de nature pédagogique par le biais de son infolettre et de son magazine. Si votre nouvelle concerne une innovation pédagogique, votre nouvelle pourrait les intéresser.

Sites web et médias sociaux

- ◆ Affichez vos communiqués dans la section « Nouvelles » de votre site Internet. Cette section devrait apparaître à la page d'accueil de votre site.
- ◆ Si vous avez une page Facebook, un compte Instagram ou un compte Twitter, utilisez-les pour diffuser votre communiqué. Résumez votre nouvelle en une phrase et ajoutez un hyperlien.
- ◆ Si vous avez une page Facebook pour vos anciens, affichez le communiqué. Les anciens seront heureux d'être informés et pourront diffuser la nouvelle sur leur mur.
- ◆ Lors de partenariats, demandez à vos partenaires de diffuser la nouvelle sur leur site et par le biais de leurs comptes sur les médias.
- ◆ La FEEP diffuse des nouvelles des écoles sur son répertoire en ligne (<https://ecolespriveesquebec.ca/>) qui a été conçu pour les parents à la recherche d'une école privée pour leur enfant. Les actualités sont aussi diffusées sur le site www.feep.qc.ca. Pour diffuser une nouvelle sur ces sites, il y a deux façons de procéder :
 - Vous pouvez envoyer le lien, c'est-à-dire l'adresse Internet de la page de votre site où se trouve la nouvelle (il s'agit de la meilleure solution).
 - Vous pouvez envoyer un PDF par courriel; s'il y a une photo, elle doit être incluse dans le PDF et l'envoi doit être fait à madame Nadine Lamothe à l'adresse : lamothen@feep.qc.ca.

Service payant de diffusion de nouvelles

CISION (<http://www.cision.ca/fr/>) est le principal site de diffusion de nouvelles au Québec à l'intention des médias.

- Le prix de diffusion varie selon le nombre de mots du communiqué et la région couverte. Vous pouvez choisir de diffuser la nouvelle uniquement dans votre région ou encore dans l'ensemble du Québec ou même ailleurs au Canada. Pour un communiqué d'une page pour l'ensemble du Québec, il faut compter environ 500 \$.
- Il est possible de demander à CISION d'envoyer votre communiqué à sa liste de journalistes spécialisés en éducation.
- Vous devez d'abord ouvrir un compte. Il n'y a pas de frais reliés à l'ouverture d'un compte. Cela se fait directement sur le site de Cision

Il est recommandé d'envoyer un communiqué bref, en y insérant des hyperliens vers les photos ou les vidéos hébergés sur votre site, plutôt que de déboursier des frais additionnels pour inclure les photos et les vidéos dans l'envoi.

Une vidéo vaut mille mots

Les médias traditionnels sont en perte de vitesse. YouTube est le nouveau média pour rejoindre les moins de 50 ans. La production d'une courte vidéo est sans contredit un excellent moyen de faire rayonner son école, dans la mesure où l'on respecte quelques règles :

- ◆ Lorsqu'il s'agit d'annoncer une nouvelle, une vidéo courte est généralement la meilleure solution (2 minutes). Si vous optez pour une vidéo plus longue, assurez-vous de mettre la nouvelle au tout début (Qui? Quoi? Où? Quand? Comment?) puis de donner les détails par la suite. Ainsi, tous ceux qui manquent de temps et ne se rendront pas jusqu'au bout (la vaste majorité des gens) auront tout de même l'essentiel de l'information.
- ◆ Évitez le langage corporatif.
- ◆ Privilégiez différents témoignages courts, en alternant avec des messages à l'écran ou de la narration si vous souhaitez faire passer certains messages.
- ◆ La vidéo, c'est comme la musique : le rythme est fondamental.
- ◆ Assurez-vous à la fin de donner le lien à votre site Internet pour plus d'information.

Une fois la vidéo complétée, le vrai travail commence :

- ◆ Affichez-le sur votre site Internet et dans vos médias sociaux.
- ◆ Faites un bref communiqué pour présenter la vidéo et diffusez ce communiqué selon les instructions présentées ci-haut.
- ◆ Envoyez le lien à la Fédération qui pourra le diffuser sur le site www.annuairefeep.qc.ca.
- ◆ Envoyez-le à vos anciens élèves, à vos retraités, à vos parents et dites-leur de «l'aimer» sur votre page Facebook et de le diffuser dans leur réseau.